

Associació d'Artistes de Premià de Dalt GRUP DE FOTOGRAFIA

Concours DIGIPHOTO 2022



Règles du concours

Ce concours est organisé par l'Associació d'Artistes de Premià de Dalt dont le siège est situé : C/Riera, 88 08338 Premià de Dalt

VALIDATION OFFICIELLE: Le concours est reconnu par la Fédération Catalane de Photographie (FCF) sous le numéro 2022/62 et la Confédération Espagnole de Photographie (CEF) sous le numéro E-2022-17. Les notes obtenues seront valables pour l'obtention des prix des FCF et CEF selon les normes en vigueur.

PRESIDENT DU SALON ET MAIL DE CONTACT: Jaume Vila Alaman MFCF1*-JOFCE-MCEF-EFIAP-RISF3, digifoto.pd@gmail.com

PARTICIPANTS: ouvert à tout le monde excepté les personnes en rapport avec le jury Ne seront pas acceptés au concours les oeuvres ou les auteurs qui n'appliqueraient pas le règlement.

CALENDRIER:

Admission d'oeuvres: à partir du 1er juin jusqu'au 8 octobre minuit inclus.

Résultats: en présentiel si les normes sanitaires le permettent, sinon en ligne le 22 octobre à 10 h.

Diffusion des résultats: tous les auteurs auront accès aux photographies gagnantes et finalistes sur la page web du concours à partir du 2 novembre.

Remise des prix des oeuvres gagnantes et finalistes présentées et inauguration de l'exposition: le 12 novembre à 10:30 h au musée Can Figueres, Riera 88, Premià de Dalt.

CATÈGORIES: a) Libre couleur
b) Libre monochrome **

TECHNIQUE: Libre. Toutes les parties de l'image doivent émaner de l'auteur lui-même. L'image ne pourra contenir aucun symbole, nom, titre, signature, marque d'eau etc qui pourrait identifier l'auteur ou l'auteure. Quelconque image qui serait la copie ou la reproduction d'une photographie, portrait, graphisme ou une quelconque autre oeuvre appartenant à une autre personne sera disqualifiée.

OEUVRES: Un maximum de quatre oeuvres en technique libre peuvent être présentées par auteur et catégorie. Les photographies ne pourront être présentées que par leur auteur et ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'oeuvres présentées sur des éditions antérieures du même concours. L'image ne devra contenir aucun symbole, nom, titre, signature, marque d'eau etc qui pourrait identifier l'auteur ou l'auteure Les photographies qui auraient un contenu contraire aux droits de l'honneur, intimité ou à la propre image des personnes, notamment de personnes mineures. Les auteurs seront responsables quant à la non existence de droits de tiers et notamment de droits à l'image.

FORMAT DE D'ENVOI: Les images seront envoyées au format JPG, profil sRGB, une taille minimale de 3000 pixels. pour le côté le plus long, une résolution de 300 dpi. et un maximum de 2,5 MB. Toutes les images auront avec une légende. Exemple "sans titre" ou simplement avec le nom du fichier (ex DSC1234 jpg) ne seront pas admises.

PRESENTATION DES OEUVRES ET DROIT D'INSCRIPTION: uniquement sur la page web du concours: <https://digiphoto.fotogenius.es>

Les droits d'inscription seront d'un montant de 15€ indépendamment des catégories et du nombre de photographies présentées. Le paiement se fera exclusivement par PayPal, au travers de Fotogenius. Lorsque les photographies seront déposées, les auteurs qui ne rempliront pas les conditions de participation et/ou n'auront pas réglé les droits d'inscription verront leurs photographies refusées.

PRIX:

D'honneur ou meilleur auteur du salon: pour l'auteur avec le plus d'acceptations du salon et en cas d'égalité, celui qui aura la meilleure note des oeuvres acceptées: Médaille d'Or de la CEF t 200 €

Pour chaque catégorie: 1er prix pour une seule oeuvre: Médaille d'Or gravée FCF et 100 €

2ème prix pour une seule oeuvre: Médaille d'Argent gravée CEF et 75 €

3ème prix pour une seule oeuvre: Médaille de Bronze gravée CEF et 50 €

Premier prix Trophée Jaume Vila de la Mairie de Premià de Dalt: pour l'auteur local ou partenaire de l'entité qui a la meilleure somme de scores entre les deux catégories. En cas d'égalité, le jury décidera du gagnant.

Pour chaque catégorie: 2ème prix pour l'oeuvre de l'auteur local, la mieux classée: Médaille d'argent FCF

3ème prix à l'oeuvre unique d'un auteur local, avec le deuxième meilleur score: Médaille de bronze FCF

Pour pouvoir prétendre aux prix pour les auteurs locaux il faudra déclarer que vous êtes membre de l'entité ou vous inscrire au concours, nécessairement, avec l'adresse de la première ou deuxième résidence à Premià de Dalt. Il doit être justifié en cas de prix.

La quantité en espèces qui sera perçue par la personne récompensée correspondra au montant net à percevoir après les retenues fiscales en vigueur.

VALIDATION DES OEUVRES: les oeuvres les mieux classées jusqu'à un nombre équivalent à de celles présentées, seront considérées comme acceptées et compteront pour l'obtention des distinctions de FCF et CEF Les oeuvres récompensées seront comptabilisées dans les 15% des oeuvres validées.

JURY et RESULTATS: Le jury sera formé par trois membres du Corps des Jurys de la Fédération Catalane de Photographie et son résultat sera sans appel. Les prix ne pourront être déclarés nuls. Chaque participant pourra ajouter des prix des deux sections: Libre ouverte et Trophée Jaume Vila, bien que dans chacune d'elles, ils ne pourront obtenir qu'un seul prix dans chaque catégorie: couleur et monochrome. La délibération du jury et les résultats, auront lieu, si les normes sanitaires le permettent le samedi 22 octobre à 10h chez Can Figueres, Carrer Riera, 88 de Premià de Dalt. Elle sera publique, mais si les normes sanitaires du pays à cette date ne le permettaient pas, les résultats seraient réalisés à huis clos ou en ligne.

DROITS D'AUTEUR ET CESSION DES DROITS: les photographies gagnantes appartiendront au fond photographique d'AAPD que se réserve le droit de les publier, les diffuser, les reproduire sans but lucratif et en citant l'auteur de ces dernières.

ACCEPTATION DES REGLES ET RESOLUTION DE CONFLITS: le fait de participer supposera la totale acceptation de ces règles et en particulier du règlement de la CEF et FCF qui ont validé le concours, Quelconque cas non prévu sur ce règlement sera résolu par l'entité organisatrice.

**** DEFINITION DE PHOTOGRAPHIE EN NOIR ET BLANC ET MONOCHROME:** une oeuvre en noir et blanc qui va du gris clair (blanc) au gris très foncé (noir) est une oeuvre monochrome comprenant différents tons de gris. Une oeuvre en noir et blanc corrigée intégralement à une seule couleur sera considérée comme une oeuvre monochrome. Par contre une oeuvre en noir et blanc modifiée par un virage partiel avec l'ajout d'une couleur, se convertira en une oeuvre en polichrome et elle devra figurer dans la catégorie couleur